



63. SCI-FOCH ERABLES



Etat 2018. Photo Vincent Lesné.

Type de construction : logements.

Immeuble : R+4, 25 logements, 1 700 m².

Année de construction : 1959.

Adresse : 2 Avenue des Érables & avenue Foch, Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne).



Etat 2018. Photo Vincent Lesné.

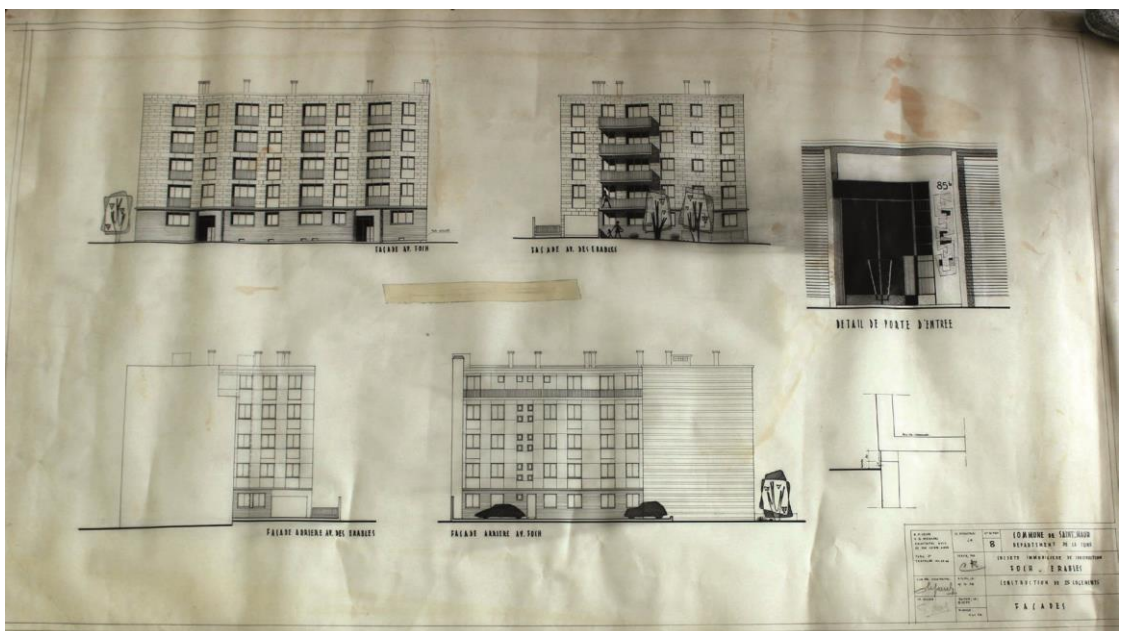
Je me souviens très bien de cette affaire parce que je me suis souvent rendu souvent sur le chantier. Tout d'abord, bien entendu, on a fait des essais de sol, pour savoir sur quoi on allait bâtir, et là, on savait qu'il y avait un sol difficile. Je suis allé sur place plusieurs fois par semaine, pour examiner le terrain, qui était argileux, assez pentu, et qui posait des problèmes de fondation difficiles. Quand il fait très chaud, la glaise sèche, son volume change et l'immeuble se met à travailler. Nous avons, bien sûr, des ingénieurs pour nous conseiller, mais nous avons aussi Masocco, un entrepreneur avec qui nous avons beaucoup construit. Cet Italien était arrivé en France les mains vides, aujourd'hui il roule en Maserati.

C'est donc lui qui a trouvé des solutions très intéressantes pour drainer le terrain, et éviter des travaux très délicats. Ici, nous avons réussi à garder le terrain dans sa spongiosité, dans sa nature, pour éviter tout risque d'évolution. L'alternative aurait été de creuser des puits et d'enfoncer des pieux, de descendre à dix mètres, ou davantage, ce que nous avons fait dans d'autres occasions, pour trouver un bon sol. On n'a jamais eu de problème, jamais de procès.

À l'inverse, pour beaucoup d'immeubles, au bout de neuf ans, nous recevions une assignation et on nous disait, il y a ci, il y a ça, un petit machin qui ne marche pas. Et bien évidemment, au bout de neuf ans, on peut toujours trouver un petit défaut, une fissure. Les copropriétés en profitaient pour nous intenter des procès pour obtenir des indemnités indues. Le plus souvent on nous collait 10, 15, 20% de responsabilité, payés par une merveilleuse compagnie d'assurance qui s'appelle la MAF, la mutuelle des architectes français, que je connaissais bien parce que j'y ai été un peu consultant pendant un temps. La MAF a tellement bien réussi qu'elle s'est développée dans tout le secteur du bâtiment, avec des ingénieurs, des géomètres etc. C'est devenu une compagnie importante, elle existe toujours.

Cet immeuble de Saint-Maur, avec Masocco, a été construit en pierre. Nous avons trouvé un nouveau système que j'ai employé à nouveau dans bien des cas, à Rueil et ailleurs, lorsque la pierre de taille proprement dite n'était pas suffisante, ou lorsqu'il fallait qu'elle soit très épaisse. En général, on utilisait une pierre de trente centimètres avec un doublage derrière pour avoir un peu d'isolation thermique. Même les constructions bon marché en parpaing étaient doublées, à quelques exceptions près dans les années 53-54. On mettait toujours un doublage en brique creuse, un vide d'air et la pierre ou le parpaing à l'extérieur. Tandis que dans cette opération de Saint-Maur, nous avons mis au point un système mitigé d'ossature béton, avec des poteaux en béton en façade qui étaient encastrés dans l'épaisseur du mur. Cela nous a permis d'utiliser une pierre qui ne faisait que treize centimètres d'épaisseur. Avec un vide et une contre-cloison à l'intérieur, nous avons une bonne isolation, et c'était bien meilleur marché de monter de la pierre de treize centimètres que de la pierre de trente ou de trente-cinq centimètres. Pour les sous-sols, nous avons calculé des semelles très larges, avec un empattement, pour tenir compte des difficultés du sol, et même si l'on nous disait qu'on pouvait travailler à deux kilos, deux kilos cinq de pression sur le sol, j'ai pris des dispositions pour qu'on puisse le faire à un kilo le mètre carré¹.

1. Entretien avec Emmanuel Bernadac enregistré en 2011.



Calque des façades et détail de la porte d'entrée. Fonds Lesné-Bernadac.

88/h/54

PLAN DE SITUATION

DNE COMMUNE PARIS, D.P.C. SAINT-ANNE N° 44.66	DESTINATAIRE JPD.	N° DE PLAN 0	COMMUNE DE SAINT-MAUR DEPARTEMENT DE LA SEINE
	VERIFIE PAR 	SOCIETE IMMOBILIERE DE CONSTRUCTION FOCH - ERABLES	
ARCHITECTES PARIS, LE 9-10-58	CONSTRUCTION DE 25 LOGEMENTS		
DTR. 	RECEPTE LE:	PLAN MASSE	
	ECHELLE: 0.005 P.M		

Plan de situation. Fonds Lesné-Berndac.

